ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Annulation des cachets d'artistes et techniciens du spectacle durant la canicule

Question écrite n° 17066

Texte de la question

Mme Sophie Taillé-Polian appelle l'attention de Mme la ministre de la culture sur la situation des intermittentes et intermittents du spectacle durant les périodes de canicule. En raison des fortes chaleurs récemment traversées dans le pays et des décisions administratives qui en découlent pour protéger la population, de nombreux artistes et techniciens du spectacle vivant ont vu leurs cachets annulés. Ces annulations, le plus souvent sans indemnisation ou activité partielle, ont des conséquences sur la capacité des intermittentes et intermittents à réaliser le nombre d'heures nécessaire à l'ouverture de leurs droits à l'assurance-chômage. Ces périodes de fortes chaleurs étant amenées à se multiplier dans les prochaines années, il est urgent de mettre en place des modalités pour protéger les salariés des annulations liées. Elle lui demande quelles mesures elle compte mettre en place pour protéger les artistes et techniciens du spectacle vivant de la précarisation due aux aléas climatiques estivaux.

Données clés

Auteur : Mme Sophie Taillé-Polian
Circonscription : Val-de-Marne (11e circonscription) - Écologiste et Social
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 17066
Rubrique : Arts et spectacles
Ministère interrogé : Culture
Ministère attributaire : Culture

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 21 juillet 2026, page 6761